



Chères Nançayaises, chers Nançayais,

Ainsi s'achève l'année 2024 avec une situation internationale inquiétante avec de nombreux conflits. Au niveau national, c'est le temps des incertitudes autant sur le plan constitutionnel, qu'économique, social et financier. Dans cette vie politique tourmentée, la Commune est en repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est garante de la continuité du service public. La Commune crée du lien et rassemble les activités.

Le conseil municipal du jeudi 28 novembre 2024 a été très riche, des délibérations importantes ont été actées afin que Nançay avance.

- Acquisition de l'immeuble Rémi Maillard pour 65 000€ net vendeur (240 m2 de surface). Avec en projet un espace tiers lieu, appartement et magasin.
- Lancement d'un projet d'étude de revitalisation du centre village avec pour objectif : vivre à Nançay (circulation, commerces, habitat, cadre de vie, aménagement...) pour la somme de 25700,00 euros financés à 80% par la Région.
- Création du parcours santé
- Finalisation du parcours du patrimoine
- Réalisation des parcours de randonnées
- Installation des projecteurs sur le stade des Veignes
- Acquisition de chaises pour la salle polyvalente et jeux pour la garderie
- De nombreuses autres décisions ont été prises lors de ce conseil, retrouvez-les sur le site de la Mairie.

Je vous invite à nous retrouver le vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Ce moment de convivialité sera l'occasion de vous présenter nos perspectives 2025 et à continuer à construire ensemble l'avenir pour notre Commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et un Joyeux Noël.

Fidèlement,
Alain URBAIN
Maire

Fibre URGENT :

Dépêchez-vous, si vous n'êtes pas encore raccordé, prenez rapidement contact avec votre opérateur pour l'installation de la fibre chez vous.

Informations sur le site de Berry Fibre Optique.

Téléphonie :

Serpent de mer, un problème résolu, d'autres apparaissent.

Le dernier en date, suite à une réunion avec Orange et Véolia pour l'installation d'une antenne sur le château d'eau afin de faire les essais nécessaires, un arrêté préfectoral de juin 2007 est réapparu interdisant toute pose d'antenne sur le château d'eau.

J'ai fait part par courrier de mon très fort mécontentement au Préfet et lui demande d'intervenir immédiatement afin de lever toute ambiguïté pour que ces essais puissent être effectués ou trouver toute autre solution.

Carnet rose :

Avec un peu d'avance, Morgan du salon d'esthétique « À flore de peau » a donné naissance le 29 novembre dernier à un petit garçon prénommé Jim.

Elle réouvrira son salon début avril à l'issue de son congé maternité.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé.

Attention :

Soyez vigilants, les cambriolages sont en recrudescences dans le Cher à l'approche des fêtes de Noël.

N'ouvrez qu'à des personnes sûres, si vous apercevez un véhicule ou une personne suspecte, faites le 17 ou appeler la Mairie et relevez le numéro d'immatriculation.

Inscription :

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, merci de vous présenter en Mairie munis de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur les listes électorales et autres.

Cérémonies du 11 novembre 2024

Crédit photo : Cindy RAGOBERT

Remise des prix du concours de dessins dans le cadre du salon du livre

Les trois lauréates sont :

Joaquina AZEVEDO en classe de CE2

Anaëlle CAPAZZA DURAND en classe de CM2

Alice GAUVIN en classe de CM2



Décor de Noël 2024 à la Mairie



Distribution des colis de Noël à nos anciens avec l'association Nançay ânes et attelages samedi 14 décembre 2024